



Assemblée Générale 2017 de l'AAPPMA La Gaule d'Iffendic

Effectuée le dimanche 11 février 2017 à Iffendic

Présents : Jacques Goudard, Arnaud Lefèvre, Philippe Benoist, Sébastien Goudard, Pierre Bonnamy, Loïc Cohan, Vincent Cherel, Patrick Ernouf, Claude Forest, Gervais Bouillet, Luc Forest (Commissaire au compte), Noël Biet (commissaire au compte).

Excusés : Jérôme Chapelle (membre du CA)

Ordre du jour

➤	Présentation des invités et des membres du nouveau Conseil d'administration.....	2
➤	Présentation des plus beaux poissons du pays de Brocéliande.....	2
➤	Rapport d'activités.....	2
➤	Informations-Communications.....	4
➤	Les alevinages.....	4
➤	Compte rendu de la gestion de la frayère à brochets.....	5
➤	Les prévisions d'alevinages pour 2018.....	5
➤	Les effectifs.....	6
➤	La trésorerie.....	7
➤	La garderie.....	8
➤	Le tarif des cartes de pêche en 2018.....	8
➤	La pêche à la carpe de nuit.....	8
➤	Etudes sur les cyanobactéries et les plantes invasives sur le lac de Tremelin.....	9
➤	Le grand Lagarosiphon.....	10
➤	Nos projets pour 2018.....	11
➤	Remerciements.....	11
➤	Dates à retenir en 2018.....	11
➤	Concours photos 2018.....	11
➤	Tirage de la tombola.....	12
➤	Pot de l'amitié.....	12

➤ Présentation des invités et des membres du nouveau Conseil d'administration

L'assemblée regroupe 50 personnes dont 7 jeunes de moins de 18 ans.

A 9h45, **Sébastien GOUDARD**, secrétaire de l'AAPPMA, prend la parole pour rappeler le sommaire des sujets qu'ils vont être abordés, présente les [membres du conseil d'administration](#) et annonce quelques consignes pour que la séance se déroule dans les meilleures conditions.

Ensuite, **Jacques GOUDARD**, le président ouvre la séance.

Etaient présents :

Monsieur Christophe Martins , Maire d'Iffendic,

Monsieur Maurice Lohat adjoint à la mairie d'Iffendic

Monsieur Daniel Commeureuc, adjoint à la mairie de Montauban de Bretagne

Monsieur Loic Prual, trésorier de la Fédération Départemental de pêche 35 (FD35).

Monsieur Thomas Garin, fondateur de PêcheModerne.Com,

Etaient invités :

Monsieur Serge Jalu, Maire de Montauban de Bretagne.

Monsieur Rolland Le Biavan adjoint à la mairie de Montauban de Bretagne

Monsieur Jérémy Grandière, Président de la Fédération de Pêche (excusé)

Monsieur Denis Cohan garde de pêche (excusé)

➤ Présentation des plus beaux poissons du pays de Brocéliande



2 poissons ont été soumis au concours du plus gros poisson organisé par la Fédération Départementale d'Ille-Et-Vilaine :

- Une carpe commune de 22kg prise par **Louis Antoine Guénnec**. Il gagne sa carte de pêche pour cette année 2018,

- Un black-bass de 46 cm pris par **Daniel Ridard**, Il gagne sa carte de pêche pour cette année 2018.



➤ Rapport d'activités

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois :

- Vendredi 27 janvier,
- Vendredi 14 avril,
- Vendredi 23 juin,
- Vendredi 22 septembre,
- Vendredi 13 octobre,
- Vendredi 1er décembre

Qu'avons nous fait durant l'année 2017 ?

Le 28 janvier	Enlèvement terre et bastaings et mise en eau de la frayère à brochets .
Le 4 février	Journée débroussaillage sur le Meu à Compenet et fin du secteur carpe de nuit.
Le 17 février	Débroussaillage le pont de Canlou et le chemin de Canlou pour alevinage truites.
Le 18 février	Débroussaillage le haut d'avril pour alevinage truites(frayère)
Le 23 février	Alevinage truites Garun et Serein.
Le 26 février	Assemblée Générale de la Gaule d'Iffendic.
Le 28 février	Fermeture de la frayère à brochets .
Le 9 mars	Alevinage truites Mel et Comper.
Le 10 mars	Pose des frayères à sandre sur Trémelin.
Le 7 avril	Récupération de nénuphars sur l'étang de Blavon.

Le 8 avril	Plantation de 12 pieds de nénuphars sur le lac de Trémelin.
Le 20 avril	Alevinage de 1900 brochetons sur Trémelin et 100 sur la Chambre au loup.
Le 22 avril	Ouverture de la frayère à brochet avec libre circulation du poisson.
Le 25 avril	Débroussaillage bassin aval de la Chambre au loup.
Le 28 avril	Alevinage truites à la Chambre au loup.
Le 29 avril	Organisation de la journée découverte pour les enfants de – de 12 ans.

Mais encore en 2017 !

Le 9 mai	Alevinage truitelles sur le Garun , Meu et Boutavent.
Le 10 mai	Alevinage truitelles Mel, Comper et Serein .
Le 14 mai	Organisation d'une fête de la pêche au moulin de Chaillou à Montauban de Bretagne
Le 2 juin	Alevinage truites Chambre au loup et Montauban pour fête de la pêche.
Le 9 juin	Débroussaillage du parc à bateaux à Trémelin
Le 19 juin	Fermeture et mise à sec de la frayère du grand Delieuc
Le 28 juin carpistes	Pose de 2 pancartes + stickers sur les pédalos et bateaux de Sun loisir pour les repères
Le 30 juin	Forum des associations et vernissage exposition photos
Le 3 juillet	Dépose et nettoyage des frayères à sandres sur Trémelin.
Le 13 juillet	Alevinage truites Chambre au loup
Le 18 juillet	Nettoyage des places pour le concours de pêche à l'Arborétum.
Le 30 juillet	Organisation du concours de pêche pour les Estivals d'Iffendic .
Le 11,18,19 sept	Enlèvement d' herbes dans le bassin kayak-Polo à Trémelin
Le 7 octobre	Organisation à l'Open Float-tube du pays de Montfort à Trémelin.
Les 23,27 octobre	Enlèvement des herbes et débroussaillage dans le bassin kayak-Polo à Trémelin
Le 31 octobre	Enlèvement de poissons crevés au moulin du Delieuc
Le 3 novembre	Enlèvement d'herbes dans le bassin kayak-Polo à Trémelin
Le 10 novembre	Récupération barnum mairie Iffendic et balisage Trémelin
Le 11 novembre	Organisation du marathon "les 6 heures de Trémelin".
Le 21 décembre	Alevinage des étangs et rivière.
Le 30 décembre	Alevinage des étangs et rivière.

Mais la vie de la société de pêche c'est aussi !

- ❖ La réunion des Présidents d'AAPPMA à la Fédération.
- ❖ Les tournées du trésorier et du président chez les dépositaires de cartes.
- ❖ Notre présence à l'Assemblée Générale de la Fédération
- ❖ 1 Réunion de secteur avec la Fédération à Pacé
- ❖ 2 Réunions sur les cyanobactéries à Trémelin.
- ❖ 2 Réunions avec le Conseil départemental pour le site de la Chambre au loup
- ❖ 1 Réunion avec le conseil départemental pour le site de Careil.
- ❖ 2 Recherches ou contrôles de pollution sur le Meu.
- ❖ 2 Réunions avec le Syndicat du Meu et du Garun.
- ❖ 2 Réunions pour les zones humides à Iffendic
- ❖ 7 Interventions pour mise en oeuvre webcam et formation Internet des dépositaires
- ❖ 118 déplacements ou interventions du président soit 3379km dont 12 interventions sur le moulin du Grand Delieuc
- ❖ Les contrôles de cartes de pêche par le garde de pêche de l'AAPPMA.

Avez-vous des questions ?

Néant

Approuvez-vous le rapport d'activités ?

*** Le rapport est approuvé à l'unanimité**

➤ Informations-Communications

Des articles concernant l'AAPPMA sont parus dans :

- Le journal Ouest-France (13 fois),
- L'Hebdo-d'Armor (5 fois),
- La revue fédérale,
- Le bulletin municipal de Montauban de Bretagne,
- Les panneaux d'affichage lumineux de Bédée
- La feuille d'information A4 au format papier et numérique (PDF disponible sur notre site internet).

L'AAPPMA affiche son identité avec :

- 1 nouveau logo,
- 2 Roll-ups (bâches déroulantes),
- 1 veste de pluie « image de marque » pour chacun des membres,
- 1 site internet (6634 visites sur 2017) et 1 page Facebook (159 abonnés).

Avez-vous des questions ?

Néant

Approuvez-vous les moyens de communication ?

*** Le rapport est approuvé à l'unanimité**

➤ Les alevinages

* Compte rendu des alevinages 2017 et coût **10 543,34€** pour un poids total de **1 445kg**

Le Meu, Trémelin, la Chambre au loup et le Saint Eloi

330kg de gardons

55 kg de carpes

38 kg de brochets

55 kg de sandres

2 000 brochetons de 5 à 6cm

4 520,52€

Le Garun, le Mel, le Comper et le Serein

300kg de truites Fario

400kg de truites arc en ciel

13 000 truitelles fario

4 810,80€

Et 3 lâchers gratuits de truites à la Chambre au Loup (85, 50 et 80 kg) et dans le petit étang communal de Montauban à côté du Saint Eloi (50 kg) pour une dépense totale de **1 212,02 €**.

Compte tenu des interdictions de vidange d'étangs en raison de la sécheresse, 80kg de brochet et 20kg de black-bass n'ont pu être livrés par le pisciculteur pour un montant de 1448 euros. Cette somme sera remise pour en prévision de l'alevinage 2018.

Avez-vous des questions ?

Néant

Approuvez-vous la gestion de l'alevinage ?

*** Le rapport est approuvé à l'unanimité**

➤ **Compte rendu de la gestion de la frayère à brochets**

Le 22 avril 2017, Ouverture de la frayère à Brochets sur le Meu avec libre circulation du poisson. Il y avait une interdiction d'abaisser les vannages à cause de la sécheresse.

Malgré tous les abaisssements de vannage que nous avons subi, on a pu constater qu'il y avait des petits brochetons quand même.

Un grand remerciement aux services techniques de la Communes d'Iffendic qui tous les ans nous fauchent cette frayère.

➤ **Les prévisions d'alevinages pour 2018**

Prévisions des alevinages en cyprinidés et carnassiers.

Trémelin, La Chambre au Loup et le Saint Eloi :

340 kg de gardons	}	4 413,00€
100 kg de tanches		
30kg black-bass adultes(250g)		
75kg de sandres de 25à 30 cm		
90kg de brochets		

Les quantités ne sont que des prévisions et pourront être réévaluée à la hausse en fonction de la vente des cartes de pêche.

Prévisions des alevinages en salmonidés.

Le Garun, le Comper, le Mel, et le Serein :

300kg de truites Fario	}	4 994,00€
400kg de truites arc en ciel		
13000 truitelles fario		

+ 2 lâchers de 85, 80 kg de truites à la Chambre au Loup, gratuits pour les sociétaires. Les samedi 21 avril et 14 juillet 2018. Le samedi 2 juin aura lieu 1 lâcher de 50kg de truites à Montauban (petit étang) et 1 lâcher de 50kg de truites à la Chambre au loup dans le cadre de la fête nationale de la pêche, ouvert à tous. Coût: 1 238,50€

- Coût total des alevinages prévus en 2018 (12 228€) soit 1 655kg, voir plus selon les effectifs

Avez-vous des questions ?

Néant

Approuvez-vous les prévisions d'alevinage ?

*** Le rapport est approuvé à l'unanimité**

➤ Les effectifs

Les effectifs de la Gaule d'Iffendic ont diminué en nombre de cartes vendues (929) 116 cartes de moins qu'en 2016 soit **608 pêcheurs actifs*** (contre 674 en 2016, 711 en 2015)

* Personne possédant une carte annuelle de catégorie « interdépartemental », « majeur », « mineure » ou « femme ».

929 cartes vendues, y compris « découverte », « journalière » ou « hebdomadaire » (soit 116 cartes de moins qu'en 2016)

La décomposition des cartes pour l'année 2017 est la suivante :

- **498** cartes majeures (-44 par rapport à 2016),
- **92** cartes mineures (-23)
- **18** cartes découvertes femmes (+1)
- **14** cartes hebdomadaires (+1)
- **157** cartes journalières (-45),
- **150** cartes découvertes enfant (-6).
- **291** taxes EHGO

Pourquoi cette tendance à la baisse ?

Plusieurs hypothèses :

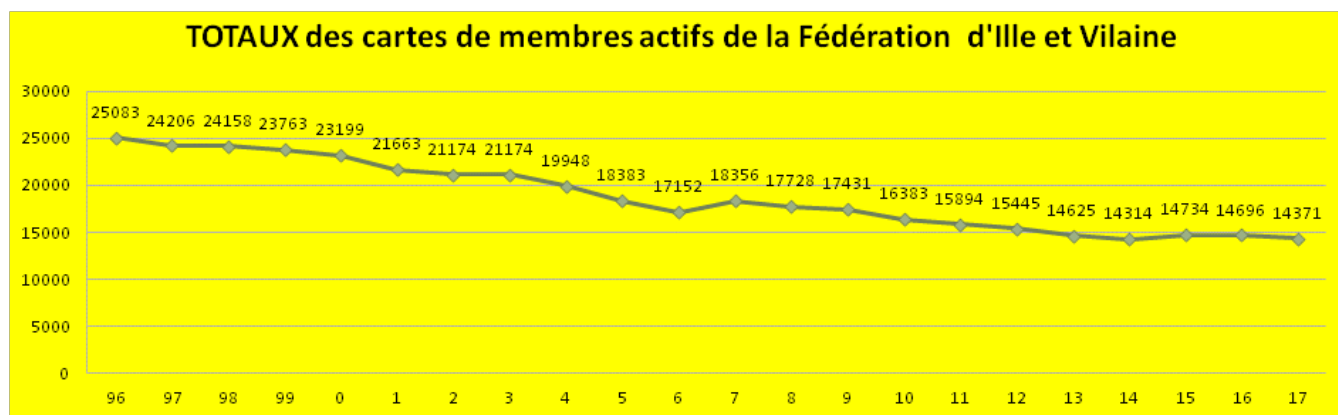
Sur le département, une petite baisse est aussi constatée.

- Réglementation trop compliquée, Hausse de la maille sur les carnassiers,
- Moins de prises donc moins de plaisirs alors que les techniques s'améliorent,
- Manque de temps pour ce loisir pourtant il n'y a jamais eu autant de retraités ou de congés pour les actifs
- Concurrence avec d'autres activités sportives ou culturelles.

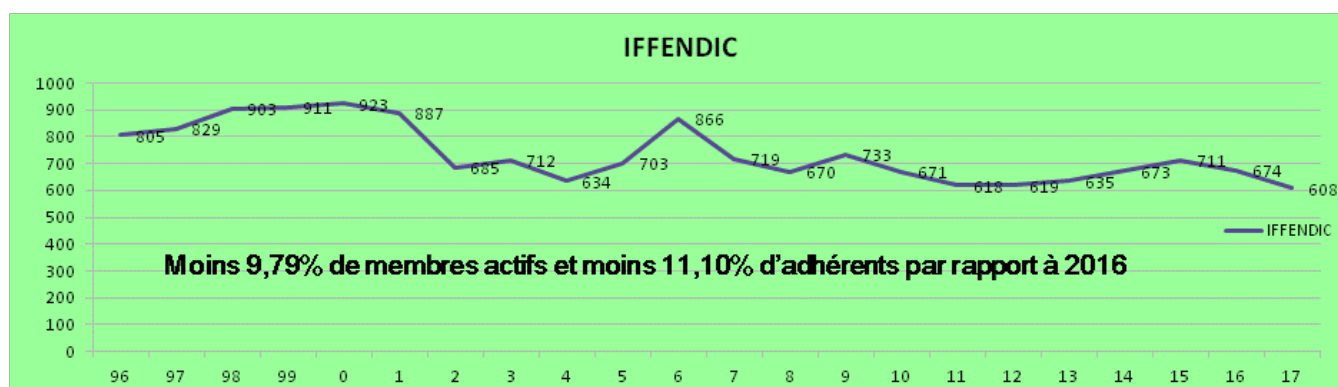
Au niveau de la Gaule d'Iffendic, la baisse est encore plus importante :

- 2 années de sécheresse que nous venons de subir,
- Des abaissements intempestifs du Meu liés à des problèmes technique (fuites hydrauliques) sur le vannage du Grand Delieuc,
- Une campagne de dénigrement sur les réseaux sociaux organisée par un ancien membre qui avait été élu mais qui n'a pas voulu siéger au CA de la Gaule d'Iffendic. La tombola que notre secrétaire Sébastien s'était proposé d'organiser n'avait qu'un but, faire venir plus d'adhérents et notamment les plus jeunes à l'AG afin de sensibiliser sur le rôle des AAPPMA. L'AAPPMA rappelle que 74 personnes sont venus assister à l'AG 2016 et que cette tombola a été entièrement financée par des partenaires locaux,
- Paradoxalement, la fréquentation sur notre zone d'influence semble être en hausse notamment sur le site de Tremelin, sans doute due à la réciprocité.
- Le passage à l'internet permet en ne saisissant que leur code postal d'obtenir leur carte de pêche de à domicile à l'AAPPMA qui leur est proposé par le système. En contre-partie, notre zone d'influence est vaste et présente un volume d'eau important par rapport à d'autres AAPPMA du département mais notre zone compte peu d'habitants au km². Donc, le potentiel pêcheurs est plus faible si on ne tient compte que du code postal.
- Nos dépositaires font correctement leur travail mais force est de constater que nos AAPPMA voisins, qui évoluent à la hausse en effectifs, sont dotés de détaillants de pêches.

20 734 cartes vendues (dont 14371 actifs) en 2017 en Ille et Vilaine contre 21 109 (14666) en 2016



929 cartes vendues (dont 608 actifs) au total sur l'AAPPMA la Gaule d'Iffendic



Ces 2 graphiques sont représentés par le nombre de pêcheurs actifs (cartes interfédérales, départementales, cartes mineures et cartes femmes).

La différence entre le nombre de cartes vendues et les membres actifs sont les cartes journalières, les cartes hebdomadaires et les cartes découvertes enfants de – de 12 ans

➤ La trésorerie

Philippe BENOIST, trésorier, informe en détail les recettes et les dépenses.

Le bilan est positif avec un solde de +610,27€.

Le bilan aurait dû finir sur un solde négatif de 900€ en raison d'une commande de 80kg de brochets et de 20 kg de Black-Bass qui n'a pu être honorée par notre pisciculteur. Dans une grande partie des départements français des arrêtés sécheresses interdisent les vidanges d'étangs.

*Lecture du rapport de la commission de contrôle des comptes fait par Noel Biet.

Noël BIET et **Luc FOREST**, représentants à la commission de contrôle des comptes, ont lu leur rapport et approuvent la bonne gestion de l'AAPPMA. Leur poste à la commission de contrôle des comptes est reconduit tacitement, faute de candidats.

Avez-vous des questions ?

Néant

Approuvez-vous le trésorerie ?

* **Le rapport est approuvé à l'unanimité**

➤ **La garderie**

Denis COHAN, garde de pêche assermenté (ecogarde.fr), a pris ses fonctions depuis janvier 2016 et a parfaitement rempli sa mission avec ses 24 patrouilles dont 2 de nuit.

Chaque patrouille s'est soldée par un rapport écrit envoyé au président et chaque rapport a été relaté en Conseil d'administration.

Après 79 heures passées sur notre zone d'influence, les résultats sont probants avec 17 infractions à la police de la pêche sur les 116 contrôles effectués. De ce fait, 8 procès-verbaux ont été établis (6 sans cartes et 2 avec un nombre de lignes supérieures autorisées).

Avez-vous des questions ?

Néant

Approuvez-vous la garderie ?

*** Le rapport est approuvé à l'unanimité**

➤ **Le tarif des cartes de pêche en 2018**

* Informations sur les cartes de pêche 2018. Augmentation de la carte majeure interdépartementale à 96€, augmentation de la carte majeure départementale à 76€, augmentation de la carte découverte femme à 33€

* Informations sur les dépositaires de cartes de pêche. Quelques modifications ont été faites. Suppression des dépositaires qui ne voulaient pas vendre par Internet : Le restaurant Le Breton à Iffendic, le terminus à Montauban, le Breiz à Monterfil, Mme Sevestre à Treffendel et M Le Déan à Paimpont. Merci pour les nombreuses années de service.

Les dépositaires suivants sont habilités à vous délivrer les cartes par Internet avec un paiement en espèces ou par chèque voir par carte bancaire à Montauban : Bar Saint Michel à Iffendic, le restaurant chez Martine à Saint Maugan, La Maison Point Vert à Montauban de Bretagne, le Bricomarché à Pleumeleuc, Les Amis Verts et le SUPER U à Montfort sur Meu, le SUPER U de Plélan le Grand, l'Office de Tourisme de Paimpont. En mai ou juin 2018, à l'Office de Tourisme de Trémelin

* Ventes des cartes sur Internet et paiement en ligne sur le site www.cartedepeche.fr

➤ **La pêche à la carpe de nuit**

*En 2017, 581 nuitées ont été effectuées sur le plan d'eau de Trémelin dont 842 journées.

*Amis carpistes, lors de vos sessions de pêche, si vous voyez des choses anormales la nuit, laissant penser qu'il pourrait y avoir du trafic de carpes. Prévenez la gendarmerie. Ne laissez pas partir vos carpes dans des plans d'eaux privés ou l'on vous fera payer 35€ pour 24h!

*Sachez aussi, faire valider vos plus belles prises pour gagner votre permis de pêche. Cette année 2017, **Louis Antoine Le Guénnec** et **Daniel Ridard** ont gagné leur carte de pêche 2018 grâce à leur prise, respectivement une carpe commune de 22kg et un black-bass de 46cm.

Avez-vous des questions ?

Néant

Approuvez-vous les tarifs ?

*** Le rapport est approuvé à l'unanimité**

➤ Etudes sur les cyanobactéries et les plantes invasives sur le lac de Trémelin

Le 6 décembre 2016, Le président de la communauté de communes convoque les acteurs du plan d'eau et présente M. Luc Briant, biologiste de l'université de Rennes 1 et spécialiste dans l'étude de l'eutrophisation lié à la cyanobactérie. Le problème de la cyanobactérie est posé et le biologiste explique les causes possibles du phénomène. Les personnes présentes comprennent vite que la pêche et les poissons sont fortement en cause le discours du biologiste.

Depuis ce jour, le président, **Jacques Goudard** s'est présenté à toutes les convocations, souvent accompagnés de membres du conseil d'administration, de Florian Guérineau (technicien à la FD35) et/ou de Thomas Garin (PMC).

Jacques s'est documenté durant des heures et des heures et a répondu à toutes les sollicitations à ce sujet de la part de :

Luc Briant, responsable de l'étude,
du stagiaire ayant remis un rapport complet,
des élus.

Les résultats de l'étude tardent mais parviennent par mail à l'AAPPMA quelques jours avant l'ultime réunion. La synthèse de l'étude présentée aux élus et le rapport de stage ont été lus scrupuleusement. Jacques note quelques incohérences que M. Briant ne peut ignorer lors de la dernière réunion du Jeudi 18 janvier 2018 à l'Hotel de Montfort communauté.

Après tous ces efforts, le président s'exprime devant l'Assemblée :

« Le phénomène pic de cyanobactérie ou bloum algal est présenté succinctement.

Nous ne sommes pas des scientifiques ! Depuis 2015 là où la baignade est autorisée dans un lac ou un étang elle est soumise à des analyses. Quasiment tous les plans d'eaux de France et de Navarre sont touchés par les cyanobactéries qui apparaissent aux grès des vents, par fortes chaleurs ou fortes pluviométries.

Un constat : Depuis 2014, l'eau du lac a été très peu renouvelée dû à de très faibles précipitations

Depuis 2015, Trémelin a été touché par 4 fermetures de baignade. 3 en 2016 et 1 en 2017(taux de cellules supérieures à 100000). Hormis ces quelques épisodes, l'eau du lac est d'excellente qualité puisque Trémelin a reçu le Pavillon Bleu. Pour en savoir un peu plus la Communauté de Communes a commandé une étude à un Biologiste de l'Université de Rennes 1. Ce que nous pouvons déplorer, c'est que le Biologiste M Luc Briant, est bien connu du monde de la pêche et des carpistes, il a fait une étude à charge contre la pêche et notamment des carpistes comme dans toutes les études qu'ils a menées là où il a été demandée. Aucune autre voie n'a été explorée quand à la production de phosphore puisque c'est de cela qu'il s'agit. Nous ne citerons pas ici les acteurs ou les voies productrices de phosphore. Nous prenons notre part de responsabilité, mais simplement notre part. Il est vrai que le fait d'amorcer n'est pas un geste anodin. Lorsque nous amorçons, les poissons mangent l'amorce, les graines, les bouillettes, ceux-ci produisent des excréments et donc du phosphore. Ces mêmes amorces, si elles ne sont pas consommées, se décomposent et produisent aussi du phosphore. Là où ne pouvions pas être d'accord se sont sur les quantités d'amorces relevées dans l'étude (6kg par jour et par pêcheur sur une moyenne de 429 pêcheurs sur 10 ans) il voulait faire croire que les pêcheurs mettaient 2,5 tonnes /an. Etude faite en interrogeant 21 pêcheurs. Celle-ci fait état de 150kg utilisé par pêcheur/par an.

Si nous n'avions pas eu ces données entre les mains, il aurait fini par faire croire à quiconque que le pêcheur était prêt à acheter 150kg x9€=1350€ de bouillettes! La pêche n'est pas un sport de riche même si le poids économique de cette activité est de l'ordre de 2 milliards d'euros en France.

Ayant connaissance de ces chiffres, nous avons fait notre propre enquête.

Nous avons envoyé un SMS à 80 pêcheurs de carpes qui sont venus entre 1 fois et 33 fois sur le site de Trémelin en 2017. 37 pêcheurs qui représentent 216 nuits nous on répondu. Le résultat est que ces pêcheurs qui représentent 216 nuitées ont utilisé 355,595kg soit une moyenne de 1,650kg/jour soit si nous reprenons les 429 pêcheurs, 706kg. On est quand même loin des 2,5tonnes. Nous pensons que notre étude a surpris un peu et a permis d'avoir une étude beaucoup plus juste.

Nous comprenons qu'il est désagréable d'interdire la baignade lorsque les normes de 100000 cellules sont détectées (1 fois au mois d'août 2017 mais cela a duré 15 jours parce que l'ARS partait en vacances) La baignade à l'étang du Boulet à Feins a aussi été fermée en juillet.

Nous pouvons mettre aussi en doute la fiabilité des analyses puisque dans le rapport de M Luc Brient, le 4 septembre 2017, l'ARS fait une analyse et fait état de 40000 cellules, ce même jour M Brient fait une analyse et fait état de 120000 cellules. Ce jour là qui avait raison ? La baignade aurait dû peut être fermée ?

Lors de notre réunion du 18 janvier 2018, avec les élus de Montfort communauté, les mesures préconisées par le biologiste ne permettaient pratiquement plus l'activité pêche.

Pour 2018, nous avons l'assurance de pouvoir pêcher comme par le passé, mais conscient des enjeux, nous nous sommes engagés à informer les pêcheurs, par des flyers, sur la nécessité de faire des amorçages raisonnés. Nous allons interpeller la fédération de pêche, les clubs de carpistes pour qu'eux même interviennent auprès des fabricants de bouillettes afin qu'ils évitent certains produits comme les conservateurs, colorants etc. (ils peuvent peut être travaillés avec plus de produits naturels, sous vide etc)

Lors de nos compétitions, nous allons limiter les quantités d'amorces.

Nous allons faire en collaboration avec la Communauté de Communes de l'épandage de Nautex (carbonate de chaux) qui devrait diminuer les sédiments et améliorer l'oxygénation de l'eau, là où l'étude démontre des hauteurs de sédiments quelques fois supérieures à 1m. »

➤ **Le grand Lagarosiphon**

Une plante aquatique et exotique d'origine d'Afrique du Sud qui se répand à vitesse grand V sur le plan d'eau de Tremelin, c'est Le grand Lagarosiphon. Jacques partage devant l'assemblée sa deuxième analyse qui préoccupe l'AAPPMA.

« Comme nous l'avons décrit sur notre site Internet depuis près d'un an, c'est une herbe très invasive que pour le moment on trouvait surtout dans les Landes (lac de Parentis) Sa présence a été détectée en avril-mai 2015 lorsqu'un film a été tourné par Cédric Agaesse sur la fraye des carpes. En 2016, je pense que de grosses tassées de cette herbe sont visibles au niveau du ponton de la base nautique, là où les bateaux de sécurité à moteur démarrent. C'est aussi en 2016 que l'on s'est penché sur cette herbe et qu'on lui a mis un nom Le grand Lagarosiphon, mais le mal était fait. En 2017, on constate que le lac en est envahi.

D'où est-elle venue cette herbe ? Je vous le donne en mille.

L'étudiant en charge de l'étude sous couvert de M Luc Brient a écrit ceci :

En plus de cela, depuis 2015, soit un an avant l'apparition du L major, il est possible pour les pêcheurs de venir avec leurs propres embarcations (moteur thermique interdit). Ces bateaux ou Float-tube (siege flottant) peuvent être à l'origine de l'arrivée de l'espèce invasive ou des taxons envahissants (ranonculus sp et Spirogyra sp). En effet, les introductions accidentelles sont la principale voie d'entrée de ces espèces.

Cela est faux puisque les bateaux ont toujours été présents sur le site de Trémelin, pêche à la carpe depuis 1996 et donc barques pour emmener le matériel sur les postes.

Pourquoi à t'on vu à plusieurs reprises des poissons rouges cette hiver, il aurait pu parler de déversement d'aquarium dans le lac avec peut être bien les herbes qui les accompagnaient ?

Comme vous l'avez compris, le bouc émissaire de cette double étude était bien la pêche.

Ce que nous chagrine un peu quand même :

Ce monsieur à fait une étude à charge mais surtout n'apporte vraiment aucune solution sauf de supprimer un loisir qui n'aurait que pour effet de ne rien changer sur les désordres constatés sur ce lac. »

Avez-vous des questions ?

Thomas Garin intervient pour féliciter le travail du président de l'AAPPMA.

➤ **Nos projets pour 2018**

Sur Tremelin

- Nous avons envisagé la construction d'un abri du pêcheur « genre abri bus » qui pourrait servir aussi au promeneur lorsque la pluie tombe. Ce projet n'a pas encore été proposé à la Communauté de Commune.
- Remettre les frayères à sandre. (Attention zone de pêche interdite, par arrêté préfectoral)
- Répondre aux demandes d'initiation pêche.
- Proposition d'épandage de 3 ou 4 tonnes de NAUTEX dans le bassin, le goulet et une zone devant le plateau rocheux, sous le contrôle de la Communauté de Commune de Montfort.
- Impression d'un flyer sur la réglementation carpe et la charte de bonne conduite.
- Réactualisation du dépliant sur la pêche sur le lac de Trémelin.
- L'infaisabilité de la mare pédagogique, nous oblige à refaire un projet de linéaire de pêche qui pourrait se trouver dans l'anse à droite de la base nautique.

Sur Saint Eloi

- A partir d'avril, Plantation d'une dizaine de plan de nénuphars.
- Pose de 4 structures sur le fond de l'étang. Ils seront géolocalisés

➤ **Remerciements**

Pour leur confiance, leur soutien ou leurs messages de sympathie

- Tous les bénévoles, nos adhérents et les pêcheurs de notre zone d'influence,
- La municipalité et le service technique d'Iffendic,
- La municipalité et le service technique de Montauban de Bretagne,
- Les communautés de Communes de Montfort et de Saint-Méen Montauban,
- Le Syndicat du Meu et du Garun,
- La Fédération de pêche d'Ille et Vilaine (FD35),
- PêcheModerne.Com (PMC),
- Nos correspondants d'Ouest-France,
- Nos correspondants de l'Hebdo-d'Armor,
- Et surtout nos dépositaires de cartes de pêche.

➤ **Dates à retenir en 2018**

- Ouverture de la pêche à la truite le samedi 10 mars 2018 à 8h00
- Fermeture de la carpe de nuit du vendredi 1 mai au 8 mai 2018
- Lâcher de truites à la Chambre au Loup le samedi 21 avril 2018
- Ouverture de la pêche du brochet le mardi 1 mai 2018
- Ouverture de la pêche du sandre le samedi 19 mai 2018
- Lâcher de truites à Montauban et Chambre au loup le samedi 2 juin 2018
- Lâcher de truites à la Chambre au Loup le samedi 14 juillet 2018
- Concours de pêche sur le Meu le dimanche 29 juillet 2018
- Marathon de pêche "les 6 heures de Trémelin" le samedi 11 novembre 2018.

➤ **Concours photos 2018**

Afin de promouvoir la pêche sur notre zone d'influence, Sébastien lance un concours photos sur l'année 2018 à travers 5 thèmes, les carnassiers, les cyprinidés, les salmonidés, Paysage et nature et les Jeunes. Ce concours se déroule de ce dimanche 11 février au 31 décembre 2018. Un jury sélectionnera une photo de chaque thème. Les gagnants recevront leur prix lors de la prochaine Assemblée Générale en 2019.

Le règlement sera mis en ligne très prochainement.

➤ **Tirage de la tombola**

L'Assemblée Générale doit informer et sensibiliser un maximum de pêcheurs de tout âge sur le fonctionnement d'une AAPPMA. Les fidèles sont toujours là et la tombola permet d'attirer un nouveau public. 4 sur les 7 jeunes de moins de 18 ans sont repartis avec des lots. 8 adultes ont également obtenu des lots par tirage au sort.

Cet événement termine la séance dans la convivialité.

➤ **Pot de l'amitié**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Les pêcheurs nous ont aidés à ramasser les chaises avant de se retrouver autour d'un verre et de discuter de leur passion.

Le président et son conseil d'administration remercie chaleureusement les personnes présentes et vous souhaite une belle saison halieutique sur notre territoire.